



AVIS PUBLIC SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 14 MARS 2022

Prenez note que le conseil municipal de la Ville de Lac-Delage tiendra une séance ordinaire le **LUNDI 14 MARS 2022 à 19h30** par vidéoconférence. Le public sera **INVITÉ** à participer à la séance du conseil. Un lien ZOOM sera publié sur le site Facebook de la Ville et celui des citoyens afin que la population puisse se joindre à la réunion à 19h30 pour la séance et poser leurs questions en direct.

1. GREFFE

- 1.1 Ouverture de la séance ;
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour ;
- 1.3 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 14 février 2022 ;

2. FINANCE ET ADMINISTRATION

- 2.1 Adoption des comptes à payer et à recevoir
 - 2.1.1 Comptes à payer
 - 2.1.2 Compte à recevoir (taxes)

3. DIRECTION GÉNÉRALE

Aucun point.

4. TRAVAUX PUBLICS

- 4.1 Adjudication du contrat pour la construction du bâtiment municipal et des travaux connexes à Construction Lévis Inc.;
- 4.2 Mandat à l'arpenteur pour le plan d'implantation pour la demande de permis pour le bâtiment municipal ainsi que du bâtiment accessoire (correction résolution 2021-134);

5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Aucun point.

6. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Aucun point.

7. SÉCURITÉ ET PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

- 7.1 Modification de l'article 8.6.2 du Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RMU);
- 7.2 Demande au ministère des Transports relativement à la sécurité sur la Grande-Ligne;

8. PERMIS ET INSPECTIONS

Aucun point.

9. CORRESPONDANCE

10. VARIA

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE